



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Association canadienne de la construction

Mémoire officiel présenté aux fins de considération avant le budget fédéral de 2023.

Février 2023

Résumé des recommandations

Recommandation 1 : Continuer à travailler en partenariat avec notre industrie pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, notamment par la modernisation du système d'immigration du Canada.

Recommandation 2 : Continuer à mettre à jour et à moderniser les modèles d'appel d'offres et d'approvisionnement du gouvernement du Canada.

Recommandation 3 : Accroître le financement de la stratégie d'investissement dans les infrastructures à long terme du gouvernement du Canada et établir les prochaines étapes de cette stratégie afin de donner plus de certitude et de clarté à l'industrie.

Recommandation 4 : Augmenter les investissements et renforcer nos infrastructures qui favorisent le commerce, notamment en finançant des projets tels que l'initiative du Plan national des infrastructures de corridors commerciaux.

Recommandation 5 : Prioriser l'achèvement de l'Évaluation nationale des infrastructures et l'utiliser pour la création d'un organe consultatif indépendant.



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Le 9 février 2023

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée,
vice-première ministre et ministre des Finances
Ministère des Finances Canada
Édifrice James M. Flaherty
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Madame la Ministre,

Au nom des membres de l'Association canadienne de la construction (ACC), j'ai le plaisir de vous présenter, ainsi qu'au ministère des Finances, notre mémoire officiel en prévision du budget fédéral de 2023. Je vous remercie à l'avance de nous donner l'occasion de participer à nouveau à ce processus, alors que vous planifiez la feuille de route et les prochaines étapes de la reprise économique du pays.

Alors que la pandémie et ses effets sur l'économie et la santé publique s'estompent lentement, nous savons que vous êtes confrontée à de nouveaux défis, notamment l'inflation continue, les problèmes de chaîne d'approvisionnement mondiale et, si l'on en croit les marchés, la menace imminente d'une récession possible au cours de l'année à venir. Votre Énoncé économique de l'automne, présenté en novembre dernier, souligne ces menaces, et votre gouvernement a présenté des plans pour relever ces défis et bâtir une économie plus résiliente, y compris des investissements dans les infrastructures publiques, des mesures concernant l'immigration en tant que stratégie pour aider les entreprises à trouver et à attirer des travailleurs qualifiés requis dans les secteurs clés, ainsi que des mesures pour faire face aux impacts des changements climatiques.

Nous sommes prêts à agir comme partenaire pour vous aider à relever ces défis. Comme vous le savez, l'ACC est le porte-parole national de l'industrie canadienne de la construction, représentant plus de 20 000 entreprises membres qui font partie d'une structure intégrée regroupant 63 associations locales et provinciales de la construction. La construction emploie plus de 1,5 million de personnes au Canada et contribue environ 149 milliards de dollars annuellement à l'économie, représentant 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. La construction est véritablement la pierre d'assise de l'économie canadienne.

Notre industrie est restée relativement forte pendant la pandémie et a été un maillon fort et un pilier de continuité en période d'incertitude économique. Tout au long de l'histoire du Canada, les gouvernements de toute allégeance ont utilisé les dépenses d'infrastructure et notre industrie comme un moyen de conserver les emplois et de stimuler l'économie pendant les périodes de repli économique et de croissance lente.

Afin d'optimiser notre impact sur l'économie canadienne et d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens, nous sollicitons de votre part et de celle de vos collègues du Cabinet un soutien et des



éclaircissements pour assurer un financement stable, prévisible et à long terme des infrastructures, ainsi que la modernisation de l'approche du Canada en matière d'approvisionnement des projets afin de réduire les formalités administratives, d'accroître l'utilisation de matériaux plus écologiques et d'encourager le partage des risques. Nous recherchons également un partenariat continu pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qui menace nos membres. Notre industrie a travaillé d'arrache-pied pour attirer des personnes issues de groupes sous-représentés, créant ainsi une main-d'œuvre plus inclusive et diversifiée. Et alors que nous entendons poursuivre ces efforts, l'écart à combler demeure encore important. Si cet enjeu n'est pas résolu, il menacera la croissance future de l'industrie d'ici la fin de la décennie et, surtout, le bien-être du Canada, car des projets essentiels seront retardés ou annulés. Nous croyons qu'un rééquilibrage des critères d'admissibilité, des programmes plus ciblés, ainsi que l'expansion des volets existants au sein du système d'immigration canadien peuvent être des solutions pour régler ce problème.

Dans cette optique, nous vous présentons les cinq recommandations ci-dessous afin que vous puissiez en tenir compte dans le but de renforcer et de protéger l'économie canadienne.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Continuer à travailler en partenariat avec notre industrie pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, notamment par la modernisation du système d'immigration du Canada.

Le gouvernement fédéral est bien au courant de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée à laquelle font face le pays et notre industrie. La construction emploie 1,5 million de personnes et notre industrie devra combler des centaines de milliers d'emplois d'ici 2028 en raison de l'évolution démographique et d'une vague de départs à la retraite. Il importe également de tenir compte de la croissance afin de relever les autres défis énoncés ci-dessus. Dans notre enquête la plus récente, la valeur des permis de bâtir mensuels a atteint 3,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 17 % par rapport à son plus haut niveau enregistré depuis 2019. Compte tenu de la demande actuelle pour la construction non résidentielle, ConstruForce Canada prévoit que l'industrie devra ajouter plus de 113 000 travailleurs d'ici 2027. L'industrie a besoin d'ingénieurs, de gestionnaires de projet, de coordonnateurs de projet, de personnes de métier spécialisé et de manœuvres en construction, mais un phénomène encore plus récent est une forte augmentation du besoin d'urbanistes afin d'enrayer le blocage des projets au niveau municipal.

Notre association et nos membres ont tenté de résoudre ce problème grâce à nos propres efforts de recrutement et à notre campagne « Le talent a sa place ici », lancée en 2020, qui vise à attirer et à retenir au sein du secteur de la construction de nouveaux talents issus de groupes traditionnellement sous-représentés. Nous croyons également que le système d'immigration du Canada joue un rôle essentiel dans la résolution de ces problèmes systémiques, et nous reconnaissons que l'Énoncé économique de l'automne et le Plan des niveaux d'immigration 2023-2025 font également état de l'importance de l'immigration pour combler ces pénuries.

Des programmes comme la *Politique d'intérêt public temporaire subséquente pour continuer à faciliter l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto (RGT)* sont un excellent exemple de solutions aux besoins de l'industrie qui doivent être reproduites à une échelle nationale beaucoup plus grande. Nous croyons que le processus de sélection des immigrants qui se fait au moyen d'un système de points doit accorder davantage de points aux candidats ayant de



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

l'expérience dans les métiers, le secteur civil ou en tant que manœuvres en construction, et que les codes de la CNP devraient être reclassés afin que la catégorie des manœuvres/opérateurs puisse être admissible dans le cadre du volet d'Entrée express.

Nous croyons également qu'il est primordial d'accélérer la reconnaissance de la formation et des titres de compétences des candidats à l'immigration. Le gouvernement fédéral doit continuer à travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que la concordance des compétences est bien harmonisée entre les juridictions et est financée et soutenue de manière appropriée.

Recommandation 2 : Continuer à mettre à jour et à moderniser les modèles d'appel d'offres et d'approvisionnement du gouvernement du Canada.

L'ACC a le privilège de collaborer étroitement avec le gouvernement du Canada dans le cadre d'engagements semestriels qui réunissent les membres de notre conseil d'administration et les hauts fonctionnaires de Services publics et Approvisionnement Canada, du Conseil du Trésor, de la Défense nationale, d'Infrastructure Canada et de Ressources naturelles Canada, et ces rencontres remontent à plus de 50 ans.

L'une des questions de la plus haute importance pour nous, et qui fait partie de ces discussions depuis quelques années, est la modernisation du processus d'appel d'offres du gouvernement fédéral pour les projets d'infrastructure. Notre industrie a la volonté et la détermination de construire de manière durable et d'être un partenaire dans la lutte aux changements climatiques. Le gouvernement peut accélérer les choses en mettant à jour son processus d'approvisionnement actuel pour en faire un processus qui favorise la concurrence saine et équitable, l'innovation et le partage des risques. Notre association a souligné quelques-unes des meilleures méthodes pour y parvenir dans notre livre blanc de 2021 intitulé « *Force, résilience et durabilité : Recommandations du secteur de la construction du Canada sur les mesures d'adaptation au changement climatique* ». Plus récemment, nous avons également sollicité la participation de nos membres à un sondage qui a révélé que le fait d'impliquer les entrepreneurs plus tôt dans le processus et de s'éloigner du modèle de la soumission la plus basse encouragerait l'utilisation de nouvelles méthodes et nouveaux processus, de pratiques exemplaires, de sources d'énergie de remplacement et de matériaux plus durables. Par ailleurs, nous avons besoin de données climatiques fiables, des normes et des codes à jour avec lesquels l'industrie et les fournisseurs peuvent travailler pour faire avancer ces enjeux.

La Stratégie canadienne pour les bâtiments verts annoncée l'automne dernier par Ressources naturelles Canada et la modernisation en cours des Codes nationaux du bâtiment se sont révélées prometteuses pour l'avancement de ces initiatives dans les secteurs respectifs, mais nous aimerions que cela se reflète davantage à l'échelle du gouvernement. L'adoption de méthodes novatrices d'approvisionnement et de réalisation de projet peut améliorer la productivité, entraîner des économies de coûts et raccourcir les délais des projets de construction.

Recommandation 3 : Accroître le financement de la stratégie d'investissement dans les infrastructures à long terme du gouvernement du Canada et établir les prochaines étapes de cette stratégie afin de donner plus de certitude et de clarté à l'industrie.



Le plan Investir dans le Canada et son enveloppe de 180 milliards de dollars sur 12 ans était très nécessaire et a été accueilli avec enthousiasme et grand intérêt par notre industrie et les Canadiens de tout le pays lorsqu'il a été annoncé en 2016. Ce plan a permis d'assurer un flux constant de projets de construction et d'amélioration des actifs vieillissants à l'échelle du pays, malgré des périodes de retard et d'arriérés ainsi que des différends entre le gouvernement fédéral et les provinces, territoires et municipalités sur l'admissibilité des projets. Alors que le 31 mars 2023 marque le dernier jour où les provinces peuvent affecter les fonds restants avant qu'ils ne soient redistribués ailleurs et que les échéances finales ont été fixées (bien que prolongées jusqu'en 2033 pour tenir compte des retards liés à la COVID), notre industrie se tourne à nouveau vers le gouvernement du Canada pour lui demander de fournir un plan à jour et à long terme pour les dépenses d'infrastructure, soit un plan qui donnera confiance à nos membres pour qu'ils puissent investir dans de nouvelles technologies, convertir à des matériaux à faible teneur en carbone et former le personnel, ce qui aidera à soulager les malaises économiques nationaux potentiels et à construire des infrastructures plus résilientes pour se protéger contre les changements climatiques. Il est également nécessaire de poursuivre la modernisation et la réparation d'une grande partie des infrastructures qui ont été bâties il y a plusieurs dizaines d'années et qui atteignent aujourd'hui des stades critiques, comme l'ont souligné l'ACC et nos organisations partenaires dans le [Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes](#) (BRIC).

Recommandation 4 : Augmenter les investissements et renforcer nos infrastructures qui favorisent le commerce, notamment en finançant des projets tels que l'initiative du Plan national des infrastructures de corridors commerciaux.

En tant que pays commerçant, pour positionner le Canada sur la voie du succès à l'avenir, il faut notamment veiller à ce que nos produits puissent accéder aux marchés mondiaux.

En 2019, le ratio commerce-PIB du Canada était tout juste inférieur à 65 %, soit le taux le plus élevé de toutes les économies de l'OCDE. Depuis, les chaînes d'approvisionnement mondiales ont subi des chocs sans précédent, notamment en raison de la pandémie, d'événements météorologiques extrêmes et de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie.

Le Canada n'a pas été à l'abri de ces chocs. De fait, nos infrastructures commerciales sont vulnérables, comme l'ont démontré les récents événements météorologiques extrêmes en Colombie-Britannique et au Canada atlantique, ainsi que les barrages routiers aux frontières qui ont interrompu le commerce entre le Canada et les États-Unis. Bien que l'augmentation des prix des produits de base en 2022 ait eu un impact positif sur la balance commerciale du Canada, sans des investissements continus dans les infrastructures essentielles, comme le recommande le Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement, y compris les infrastructures favorisant le commerce, le Canada ne parviendra pas à promouvoir et à tirer parti du commerce avec ses partenaires internationaux pour assurer sa réussite économique.

L'économie canadienne a besoin d'infrastructures fiables pour relier les chaînes d'approvisionnement et acheminer efficacement les produits et les services au-delà des frontières. Les fonds doivent être prévisibles, être versés rapidement et être alignés sur les besoins des provinces, des municipalités et des Autochtones. En particulier, le gouvernement du Canada devrait investir des fonds supplémentaires dans le Fonds national des corridors commerciaux, élargir les paramètres du Carrefour de la croissance propre



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

du Canada et soutenir les infrastructures qui favorisent le commerce, comme le Plan national des infrastructures de corridors commerciaux.

Recommandation 5 : Prioriser l'achèvement de l'Évaluation nationale des infrastructures et l'utiliser pour la création d'un organe consultatif indépendant.

Parallèlement à l'importance d'un nouveau plan d'investissements à long terme, notre industrie et tous les intervenants intéressés souhaiteraient avoir une mise à jour sur les prochaines étapes de l'Évaluation nationale des infrastructures. Nos membres ont participé à cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme ainsi qu'au mémoire officiel que nous avons présenté à Infrastructure Canada en juin 2021, car nous avons reconnu son potentiel de transformer la façon dont les projets peuvent être financés dans ce pays et d'établir une vision à long terme. Dans notre mémoire, nous avons souligné que nous croyons que l'établissement d'un organisme indépendant, semblable au Construction Hub du Royaume-Uni qui était un résultat direct de l'évaluation nationale réalisée dans ce pays, serait la façon la plus pratique d'aligner les besoins fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones afin de combler les déficits d'infrastructure et d'entreprendre une planification à long terme fondée sur des preuves menant à un avenir de carboneutralité. Bien que cela soit resté un engagement prioritaire dans la dernière série de lettres de mandat ministérielles, il n'y a pas eu de mise à jour sur les prochaines étapes depuis l'automne 2021, et nous sommes impatients de faire avancer cette initiative cruciale en collaboration avec votre gouvernement et de vraiment « bâtir le Canada que nous voulons en 2050 ».

Conclusion

Au nom de l'ACC et de nos membres, nous vous remercions, Madame la Ministre, ainsi que votre Cabinet et vos collègues parlementaires, votre personnel et le ministère des Finances, pour votre travail, votre temps et l'attention que vous porterez à ces enjeux importants.

Nous serions heureux de vous rencontrer, vous et votre personnel, pour discuter d'une feuille de route qui continue d'appuyer un secteur de la construction prospère, dynamique et en pleine croissance, ce qui, selon nous, est essentiel pour que le Canada, son économie et sa population se remettent pleinement des contrecoups de la pandémie et se protègent contre une éventuelle récession dans les mois et les années à venir.

Nous vous souhaitons, à vous et à votre ministère, une bonne continuation dans l'élaboration et la mise en œuvre du budget de 2023-2024.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Mary Van Buren
Présidente, Association canadienne de la construction



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

Copie conforme :

L'honorable Randy Boissonnault, C.P., député, ministre du Tourisme et ministre associé des Finances

M. Terry Beech, député, secrétaire parlementaire de la ministre des Finance

Mme Rachel Bendayan, députée, secrétaire parlementaire ministre du Tourisme et ministre associé des Finances